

CONSEILLERS

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	9
VOTANTS :	13
POUVOIRS :	4

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 JANVIER 2020**

Date de convocation : 27/01/2020
Date d'affichage : 27/01/2020

L'an deux mille vingt le trente-et-un janvier à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine,
SCHLEGEL Régis, STERN Didier, PEIFER Michelle, TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie,

Absents représentés/excusés :

LOTZ Aline, procuration à Martine LETT
SCHEIBER Yves, procuration à Régis SCHLEGEL
ERTZSCHEID Alphonse, procuration à Blandine STENGER
NACHI Lahcène, procuration à Nathalie BENMEDJEBER
BECKMANN Pierre,
KREMER Michael,

Absents non excusés :

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
 2. Approbation du compte rendu de la séance du 29/11/2019
- Finance*
3. Demande de subvention DETR réalisation d'un aribus »
- Urbanisme*
4. Programme local d'habitat
 5. Vente de terrains communaux – fixation du prix de vente
 6. Vente d'une parcelle à un particulier
- Marchés publics*
7. Participation au Groupement CASC Marché assurances
- Divers*
8. Demande de subvention
 9. Décisions prises par délégation
 10. Divers et communication

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le quorum, avec 9 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du CGCT
Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Régis SCHLEGEL, secrétaire de séance.

2. Approbation des procès-verbaux

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 29/11/2019

3. DCM202001 - Demande de subvention DETR « réalisation d'un aribus »

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, sollicite une subvention au titre de la DETR2020 pour la réalisation d'un abribus dont le coût total est de 25 336 € HT.

4. DCM202002 - Programme local d'habitat

Le conseil municipal
Après délibération Décide, **à l'unanimité**

- ✚ de donner un avis favorable au projet de programme local de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- ✚ de donner un avis favorable au projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information au Demandeur,

5. DCM202003 - Vente de terrains communaux – fixation du prix de vente

Le conseil municipal Après délibération, **à l'unanimité**, fixe le prix de vente des parcelles sur le plan joint en annexe, à 7 800 € TTC l'are et Autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette opération

6. DCM202004 - Vente d'une parcelle à un particulier

Le conseil municipal, Après délibération **à l'unanimité**, fixe à 2 000 € l'are le prix de vente le prix de vente de la parcelle cadastrée section 2 n° 560 d'une surface de 16m2, soit un montant total de 320 €.

7. DCM202005 - Participation au Groupement CASC Marché assurances

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

1-**APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation des marchés d'assurance des membres volontaires ;

2-**DECIDE** l'adhésion de la Commune de Zetting à ce groupement de commandes pour la passation des marchés d'assurance ;

3-**CHARGE** le Maire de notifier la présente délibération au Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences Coordinatrice ;

4-**AUTORISE** le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes, ainsi que toutes les pièces se rapportant à la consultation et aux contrats d'assurance ;

8.DCM202006 - Demande de subvention

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** verse une subvention de 50 € à la bibliothèque pédagogique Sarreguemines Ouest et une subvention de 70 € à l'association des secrétaires de mairie ;

9. Décisions prise par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 11 avril 2014 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Passation de marchés publics et accords-cadres dans la limite de 90 000 € HT

N°	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT	Nomenclature
----	-------	-------------	---------	--------------

DECISION			TTC	ACTES
2019DEC022	Marché public - Travaux réalisation abribus rue principale ET travaux voirie	Ets WITTMAYER SILTZHEIM	19 933.20 € 1 689.58 €	1.1
2019DEC023	Marché public – agrès aire de jeux Dieding	Ets ALTRAD MEFRAN DOMBASLE	5 610 €	1.1
2020DEC001	Marché public - Travaux viabilisation impasse des blés	Ets WITTMAYER SILTZHEIM	48 307.16 €	1.1

10. Divers et communication

- a) Révision du PLU : le maire prévoit une prochaine réunion de la commission du PLU afin d'entériner les observations émises par le commissaire enquêteur et d'approuver le PLU
- b) Départ d'un agent : à compter du 3 février, Mme PLATZ , Atsem, prendra de nouvelles fonctions dans une autre administration. Elle sera remplacée par Mme BRASTENHOFER Laetitia. Nous souhaitons bonne chance à la première et bienvenue à la seconde.
- c) Prochain conseil municipal : Le maire souhaite réunir le conseil municipal une dernière fois avant les élections municipales. Les dates proposées sont les 21 ou 28 février, ou le 6 mars 2020.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 15

Le Maire,
Bernard FOULHAC-GARY

